

# Infolettre SSO I/19



## Table des matières :

<b>1. Arrêté de planification : audition de la SSO le 02.09.2019</b>	<b>2</b>
<b>2. Préparatifs SSO au lancement de la campagne Air2030</b>	<b>2</b>
<b>3. Élections fédérales déterminantes du 20.10.2019</b>	<b>2</b>
<b>4. Proposition du nouveau CdA à la fin août 2019</b>	<b>3</b>
<b>5. Programme en 4 points pour la promotion des femmes</b>	<b>3</b>
<b>6. DEVA – Effectifs de l'armée en danger</b>	<b>3</b>
<b>7. Rapport de base sur l'avenir des forces terrestres</b>	<b>3</b>
<b>8. Planification des assemblées des délégués SSO 2021 ss.</b>	<b>4</b>
<b>9. Échéances et remerciements</b>	<b>4</b>

Voici la première infolettre 2019 de la SSO. Merci de la faire circuler au sein de vos comités respectifs, de la diffuser parmi vos membres et de la porter à la connaissance des milieux intéressés.

### **1. Arrêté de planification : audition de la SSO le 02.09.2019**

Le 26 juin 2019, le Conseil fédéral a approuvé l'arrêté de planification fixant à CHF 6 milliards au maximum et à 60% d'offsets (affaires compensatoires) l'achat de nouveaux avions de combat (NKF) ; cet arrêté doit maintenant être adopté par le Parlement. La SSO veut toutefois discuter de ces deux points, car elle aurait préféré un plafond de coûts variable, allant jusqu'à 7 milliards de francs, afin de ménager une marge de manœuvre au Conseil fédéral en ce qui concerne le nombre d'avions à acquérir. La SSO considère aussi que la norme actuelle des 100% d'offsets doit être maintenue, tant elle s'avère importante pour ouvrir des possibilités pour l'industrie nationale de défense. La SSO communiquera ses critiques aux membres de la Commission de politique de sécurité du Conseil des États (CPS-E) le 02.09.2019.

Le Conseil des États traitera en première instance le message sur l'arrêté de planification lors de sa session d'automne 2019. Ce sera ensuite au tour du Conseil national d'empêcher le dossier lors de sa session d'hiver 2019. Le Parlement est naturellement libre d'approuver l'arrêté fédéral qui lui est soumis, de le rejeter ou de l'amender. Si le processus politique se déroule comme prévu et qu'un référendum est demandé, la population se prononcera sur le sujet le 27.09.2020. Nous devons nous préparer en vue de cette échéance !

### **2. Activités de la SSO en vue de la campagne Air2030**

La SSO ne peut et ne veut pas conduire la campagne Air2030, mais elle entend y jouer un rôle central comme organe de relais et de coordination pour les sociétés cantonales d'officiers (SCO) et les sociétés d'arme (sté d'arme). L'organisation de campagne sera assurée par l'Association pour une Suisse en sécurité (VSS – Verein für eine sichere Schweiz) avec laquelle la SSO et d'autres organisations ont participé à la campagne pour l'obligation de servir en 2013. La VSS, forte de 25 organisations membres, est en train d'élever sa préparation à faire campagne. Une nouvelle présidence sera élue lors de l'Assemblée générale du 11.11.2019 ; cette présidence doit impérativement être assurée par un parlementaire fédéral engagé. Les SCO et stés d'arme ont reçu le 25.07.2019 une lettre de la SSO concernant le démarrage de la campagne Air2030. Elle demande aux présidents et à leurs comités de s'employer déjà à former des comités de campagne locaux composés de représentants des mondes politique, économique et militaire. L'organisation de campagne, nationale, régionale ou locale doit être sur pied d'ici la fin 2019.

### **3. Élections fédérales déterminantes du 20.10.2019**

Les élections fédérales du 20 octobre 2019 seront déterminantes pour l'avenir de notre armée de milice. Prenons donc notre responsabilité et influençons directement la législature 2019 – 2023 en élisant des parlementaires fédéraux engagés et convaincants. La SSO ne fait pas de politique partisane. Nous soutenons toute personne qui s'engage en faveur de notre armée, toutes tendances politiques confondues. Le service civil se justifiant comme service de remplacement pour des motifs de conscience, les candidates et les candidats qui postulent le libre choix entre le service militaire et le service civil sont clairement non éligibles à nos yeux. Les SCO et les stés d'arme ont reçu au début août un questionnaire pour les aider à promouvoir des candidates et des candidats convaincus de la pertinence de notre système de milice ainsi que du développement de l'armée et de l'urgence qu'il y a d'assurer ses effectifs en se fondant sur l'obligation générale de servir telle que définie à l'art. 58 Cst. Votons pour les bonnes personnes !

#### **4. Proposition de nomination d'un nouveau CdA à la fin août 2019**

Les exigences posées au successeur du cdt C Philippe Rebord à la tête de l'armée sont élevées. La SSO attend notamment du futur CdA, d'une part qu'il recherche le dialogue avec la SSO et les formations de milice, et d'autre part qu'il dispose d'un grand sens politique. Il doit être capable de dialoguer yeux dans les yeux avec les parlementaires, notamment de leur présenter les besoins en matière de politique de sécurité et d'armée de façon claire et crédible. Nous attendons la proposition de la cheffe du DDPS avec impatience. Elle devrait intervenir à la fin août 2019. L'entrée en fonction du nouveau CdA est fixée au 05.12.2019.

#### **5. Programme en 4 points pour la promotion des femmes à l'armée**

La SSO veut plus de femmes dans l'armée, et cela rapidement, afin de profiter de leur potentiel. Le souhaiter avec des mots ne suffit plus, il faut maintenant enfoncer le clou. C'est la raison pour laquelle la SSO a adopté un programme en 4 points lors de son séminaire du 29.06.2019. Celui-ci a été soumis par écrit à Madame la conseillère fédérale Viola Amherd le 02.07.2019. Les points suivants sont au cœur de notre programme : accroître l'attractivité et renforcer la coordination nationale en ce qui concerne la journée d'orientation facultative pour les femmes ; informer et promouvoir auprès des employeurs, des associations, des écoles et des organisations féminines ; délivrer des diplômes et des certificats aux femmes effectuant leur service militaire ; inciter par des crédits de formation et autres avantages financiers. Le programme de la SSO se résume certes qu'à quelques mesures, mais elles offrent à notre avis l'avantage d'être durables, réalistes et rapidement applicables. Nous espérons que le Conseil fédéral leur accordera bon accueil.

#### **6. DEVA – Effectifs de l'armée en danger**

La SSO se fait d'énormes soucis pour le DEVA, pour lequel les effectifs de l'armée constituent le facteur critique de succès. L'armée a un problème aigu avec le nombre de soldats, le nombre d'états-majors subalternes et le recrutement, en particulier et évidemment au niveau des troupes ; plus il se prolongera, plus il se répercutera au niveau des cadres, y compris des cadres professionnels. Le modèle de réussite suisse fondé sur le principe de l'obligation de servir et le système de milice est en danger. Pire encore : la situation ne va pas s'améliorer au cours des prochaines années, bien au contraire. Les mesures d'urgence ? Recourir toujours plus à l'aptitude différenciée au service militaire, promouvoir les femmes au sein de l'armée et réviser de façon conséquente la loi sur le service civil.

#### **7. Rapport de base sur l'avenir des forces terrestres**

Bien que la priorité actuelle soit au renouvellement des moyens des Forces aériennes – NKF et DSA à longue portée – nous ne pouvons ignorer le renouvellement total des grands systèmes d'armes terrestres à partir de 2025 – chars de combat, artillerie, etc. Les forces conventionnelles continueront de jouer un rôle déterminant dans l'avenir. La SSO n'est pas satisfaite, d'une part de l'option 2 préconisée, qui met davantage l'accent sur un environnement conflictuel hybride et sur des formations mobiles, modulaires et pouvant être déployées, et d'autre part de l'enveloppe de CHF 6 milliards définie. Si fondamentalement les considérations du DDPS sont compréhensibles, elles ne tiennent par contre pas suffisamment compte des implications pour la Suisse du développement des grands systèmes d'armes terrestres. La SSO traitera cette question dans le détail ; elle préconisera certainement aussi un financement adéquat des systèmes au sol, étant donné que CHF 6 milliards sont insuffisants de son point de vue.

## 8. Planification des assemblées des délégués SSO 2021 ss.

La SSO se réjouit d'ores et déjà de l'Assemblée des délégués 2020 organisée par la Société cantonale bernoise des officiers (SCBO) à Burgdorf BE le 14.03.2020. Les sections intéressées pour les années suivantes sont :

Thurgovie en 2021, Argovie en 2022, Saint-Gall, Les deux Bâle et le Tessin pour les années 2023 ss.

La SSO invite d'autres SCO à soumettre leur candidature, notamment les sections romandes. Aucune décision définitive n'a encore été prise. Le Secrétariat général de la SSO (SG-SSO) se réjouit d'enregistrer vos annonces.

## 9. Calendrier et remerciement

Le comité de la SSO attire votre attention sur les manifestations suivantes :

- 07.09.2019 : *Conférence d'automne de l'ACAMIL - #transparence – Chance ou risque?, EPZZ*
- 09.09.2019 : *Manifestation parlementaire de la SCO Zurich, Palais fédéral Berne*
- 12.09.2019 : *Rencontre parlementaire de la SCO Saint-Gall, Saint-Gall*
- 14.09.2019 : *AG de la SOGART, Olten*
- 20.-22.09.2019 : *Forum aide cdmt 2019 de la sté of aide cdmt, Ägerisee ZG*
- 21.09.2019 : *Célébration des 175 ans de la SCO Uri, Erstfeld*
- 27.09.2019 : *Journée des aspirants à la Caserne des troupes bernoises, Berne (les SCO et stés d'arme intéressées à participer s'annoncent auprès du SG-SSO !)*
- 28.09.2019 : *Bal des officiers zurichois, Zurich*
- 03.10.2019 : *193<sup>e</sup> AG de la SCO Thurgovie, Weinfelden*
- 09./10.10.2019 : *Démonstration des Forces aériennes sur l'Axalp*
- 26.10.2019 : *Soirée de gala du 185<sup>e</sup> de la SCO des Grisons, Flims*
- 16.11.2019 : *Bal des officiers lucernois, Lucerne*
- 22.11.2019 : *163<sup>e</sup> AG de la SCO Uri, Schattdorf*
- 30.11.2019 : *162<sup>e</sup> AG de la SCO Nidwald, Stans*

Je saisis l'occasion d'adresser ici tous mes plus vifs remerciements aux présidents des SCO, stés d'arme et sections de la SSO ainsi qu'aux membres de leurs comités respectifs pour leurs fantastiques prestations et leur immense engagement en faveur de notre armée de milice. Parce que toutes et tous, vous en faites plus que la moyenne pour la sécurité et la prospérité de notre pays. Continuez ainsi !

Avec mes cordiales salutations



Colonel EMG Stefan Holenstein, président SSO

---

### Personnes de contact

Colonel EMG Stefan Holenstein, président +41 79 241 59 57  
Colonel Stefano Giedemann, vice-président +41 79 239 58 82  
Colonel Gianni Bernasconi, vice-président +41 79 636 22 90  
Colonel Marco La Bella, vice-président +41 76 355 55 13

---

---

### La SSO

Organisation faîtière des sociétés d'officiers, la SSO a pour buts :

- maintenir et développer une politique de sécurité moderne et crédible, basée sur une armée de milice forte dont les moyens correspondent aux prestations attendues ;
  - défendre les intérêts des officiers dans le cadre de la politique de sécurité suisse ;
  - entretenir des relations étroites avec les autorités nationales et internationales ainsi que les autres organisations de milice ;
  - coordonner et appuyer les sections de la SSO, leurs sous-sections et leurs membres ;
  - renforcer le système de milice par le maintien du service militaire obligatoire.
-